

*Bonnes fêtes à tous
et meilleurs vœux pour une année 2024*

Assemblée générale Monestier du Percy - 3 juin 2023

Une quarantaine d'actionnaires a assisté à l'Assemblée Générale de notre société et a fêté le dixième anniversaire de sa création.



Cette AG a permis de présenter un premier bilan économique de nos réalisations. La première installation photovoltaïque ayant six ans et demi d'existence, nous avons maintenant suffisamment de recul pour en tirer un premier bilan :

- Celui-ci, présenté par Guillaume Schoebel, est rassurant et révèle même une performance légèrement supérieure aux projections initiales.
- La durée de retour sur investissement pour nos neuf premières installations, initialement estimée entre 12 à 14 ans, se situe plutôt entre 10 et 12 ans.

Au terme de ces dix premières années de fonctionnement, l'expérience montre qu'il est possible d'être un acteur de la transition énergétique du Trièves et d'accompagner les particuliers. Et ce, en combinant un **gouvernance citoyenne et un modèle économique à la fois prudent et solide.**



Un bon gâteau d'anniversaire fut utile pour digérer tableaux de chiffres, pourcentages, schémas, courbes et motions.

Inauguration de l'installation photovoltaïque au Percy - 3 juin 2023

En première-partie de cette AG, une cinquantaine de personnes ont assisté à l'inauguration de la nouvelle centrale photovoltaïque au Percy en présence de Sabine Campredon - maire, Guillaume Gontard - sénateur, Maire-Noëlle Battistel - députée, et de Jacques Régnier - président de l'Association des Centrales Villageoises, notre fédération nationale.

La nouvelle centrale occupe le toit du bâtiment de l'association communale de chasse et de l'association Culture Ailleurs, dans l'ancienne colonie de vacances du Percy.

Il s'agit de la deuxième installation sur un toiture appartenant à une collectivité du Trièves, après celle du hangar communal de Mens.



La centrale photovoltaïque du Percy.





"Professionalisation"

des activités d'accompagnement et de conseil

L'Assemblée Générale du 3 juin a validé la proposition du Conseil de Gestion de **professionnaliser** l'accompagnement des projets photovoltaïques des communes et des particuliers (dans le cadre de l'autoconsommation individuelle).

Il s'agit :

- de soulager les bénévoles de ces tâches ;
- d'être en règle vis-à-vis du droit du travail ;
- de permettre la création indirecte d'emplois dans le Trièves.

L'accompagnement des particuliers est depuis la rentrée de septembre confié, dans le cadre de conventions de partenariat, à Danielle Hyronde et celui des communes à Cyril Jacquier.

Ils sont formés par Benoît Gonsolin, qui les appuie dans une phase d'expérimentation dont nous tirerons les enseignements en début d'année prochaine.

Ils factureront leurs prestations aux Centrales Villageoises, qui conservent la maîtrise de ces deux activités.

L'exemple de notre société, pionnière dans ce domaine, fait maintenant tâche d'huile dans les autres centrales villageoises de France grâce à l'implication de Benoît Gonsolin (voir [article](#))



Nouvelle prestation aux collectivités

L'Assemblée Générale a aussi approuvé le lancement d'une **démarche contractuelle de conseil et d'accompagnement aux collectivités du Trièves**, permettant l'évaluation du potentiel solaire de leur territoire et la réalisation de projets de centrales photovoltaïques.

Une première phase permet de définir les potentiels de leurs fonciers et bâtiments. Et, en seconde phase, nous proposons à la collectivité une vision technique et économique des installations possibles ainsi que les montages et procédures envisageables.

La démarche a été initiée en mai de cette année. Deux propositions de contrat sont en cours d'approbation par Châtel-en-Trièves et la Communauté de Communes du Trièves. Mens, Saint-Paul-les-Monestier, Le Percy et Saint-Jean d'Hérans ont été approchées. Une communication sur ce service va être prochainement étendue à tout le Trièves.

Les études seront confiées à Cyril Jacquier (Solar Impact à Sinard) sous la supervision Benoît Gonsolin.





Relèvement de notre **seuil de rentabilité** pour les nouveaux projets

Pour lancer un projet de centrale photovoltaïque en toiture, le Conseil de Gestion se base sur divers critères techniques et financiers, notamment un seuil de rentabilité **minimal**, destiné à couvrir les frais généraux de la société et à payer les intérêts bancaires.

Ce seuil de déclenchement des projets était jusque-là fixé à 4 %, un niveau bas qui est celui des projets photovoltaïques en France.

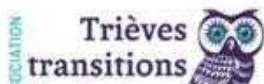
L'augmentation des taux d'intérêt décidée par la Banque Centrale Européenne pour lutter contre l'inflation a fait bondir les taux d'intérêt bancaires, passés de 1,35 % à 4,5 % depuis notre dernier emprunt. Cela se répercute bien sûr sur la rentabilité de nos projets.

Le Conseil de Gestion a donc décidé de rehausser le seuil de déclenchement de nos projets à 6,5 %, ce qui exclut a priori tous les toits de petite à moyenne surface.

Des panneaux solaires contre la **précarité énergétique**

2023 a été l'année de mise en place du collectif pour commencer à lutter contre la précarité énergétique dans le Trièves, à l'initiative des Centrales Villageoises du Trièves (CVT).

2024 sera l'année de la mise en place de cette opération de solidarité énergétique en faveur des plus démunis.





Grâce aux généreux financements de l'ADEME, de la Fondation de France, de la Communauté de Communes du Trièves, du Département de l'Isère, une embauche à mi-temps de coordination a été réalisée au sein de Trièves Transitions Écologie.

Une [souscription publique \(lien\)](#) a également été lancée, n'hésitez pas à participer.

Une première installation de 4 panneaux a été faite l'automne dernier chez une bénéficiaire de Monestier de Clermont et ceci à coût zéro pour elle. Une vingtaine d'autres bénéficiaires potentiels identifiés par les services sociaux du Département de l'Isère seront équipés cette année.

L'Étrier, le bâtiment de la Ressourcerie à Monestier-de-Clermont a été équipé fin décembre 2023 de 20 panneaux d'occasion qui ont été testés par le personnel de l'Étrier et de Pep's Trièves, sous la houlette des CVT.

Un partenariat s'est engagé avec la Société Dauphinoise d'Habitat, important bailleur social du Trièves, pour évoquer la possibilité d'équiper le toit de ses bâtiments de centrales solaires dont la production électrique bénéficierait aux locataires dans le cadre d'une autoconsommation collective.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe bénévole et vous rendre concrètement utile dans ce projet écologique et solidaire, merci de contacter CVT (aci@cvtrieves.fr) ; nous entrons dans la phase de réalisation et nous aurons besoin de renforcer l'équipe existante, la tâche est immense.

Pour en savoir plus, regarder le [reportage que France3 \(lien\)](#)





Stand de CVT à Quelle Foire ! 2023 - Chichilianne

Nous avons tenu un stand d'information à Chichilianne lors des Rencontres de la Transition « Quelle Foire ! » le samedi 23 septembre.

Danielle Hyronde, Bruno Ravier et Jean-Louis Mansoux ont pu partager leurs expériences et familiariser les particuliers et élus présents sur l'ACI, sur le projet « Précarité Énergétique » et rappeler les fondamentaux de la « coopérative citoyenne » que sont les Centrales Villageoises.





Ces Rencontres de la Transition « Quelle Foire ! » ont été organisées cette année (22-24/09/2023) sur le thème de l'Habitat.

De nombreux aspects ont pu y être abordés, depuis les difficultés pour les particuliers à se loger, à financer les constructions/rénovations, ou pour les entreprises à assumer l'inflation et l'évolution de la Demande, ou pour les élus à gérer les nouvelles réglementations « limitant l'étalement urbain ».

Et évidemment la question des "passoires thermiques" et des productions locales d'énergie étaient à l'honneur.

Groupe CommUnication : on recrute !

On a tous compris que le bénévolat s'essouffle, mais le besoin de présence médiatique des CVT demeure, comme ceux de démarchage et de montage de projet...

Le développement des Énergies Renouvelables (ENR) avance, mais les fondamentaux qui sont à la base de la création des Centrales Villageoises restent importants à valoriser (coopérative citoyenne d'auto-financement, d'auto-installation, d'accompagnement pour réduire les coûts, pour booster les ENR et en donner l'accès à tous...)

Merci de vous investir avec nous dans cette tâche, il faut "Faire-Savoir" autant que "Savoir-Faire", multiplier nos présences (presse, événements...), alimenter notre site Web, les newsletters, imaginer de nouvelles «actions médiatiques» (en + des nouvelles réunions d'info et formation), "publiciter" nos réalisations, nos «accompagnements»....

Nous avons besoin de photographes/vidéastes/journalistes, de webDesigners/Masters... d'idées et de petites mains...

-> contact Daniel et le CG sur l'adresse mail : contact@cvtrieves.fr

Coin Presse : "On parle de Nous"

- article [La France Agricole 14 nov 2023](#)
 - article dans la [gazette des Centrales Villageoises nationales](#)
 - article dans [PV magazine](#)
-

Nos prochains rendez-vous -> Agenda

Réunions publiques d'information :

- 10 Février à 17h à Sinard Salle Polyvalente
- d'autres réunions sont en cours d'organisation, pour février à Clelles, pour mars à Mens... ([précisions seront ajoutées sur le site web](#))

Ateliers de formation :

- Samedi 23 Mars 2024 Sinard Salle Polyvalente

(voir [précisions et formulaires d'inscription sur le site web](#))

l'Eglise de Rencurel

Emblématique réalisation des "Centrale Villageoise de VercorSoleiL".

Les deux pans de toit Sud de l'Église de Rencurel sont entrés en service au début d'hiver 2018.





En parfaite synergie avec le programme communal de réfection du toit de l'église, cette installation est un bel exemple de la cohérence de notre action pour la production d'énergie renouvelable au plus proche des habitants.

==> voir plus sur le site de nos amis [Centrale Villageoise Vercors Soleil](#)

[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)
Centrales Villageoises du Trièves - SAS à capital variable

Mairie de Mens - 38710

